



CROIX DE GUERRE ET VALEUR MILITAIRE

LOUVAIN (Belgique)

Croix de Guerre 1914-1918

Le traité de 1831 établit la neutralité de la Belgique. Elle est garantie par toutes les puissances européennes. Mais le chancelier allemand Theobald von Bethmann-Hollweg qualifie le traité de « chiffon de papier ».

Le **4 août 1914**, le roi Albert 1er et le gouvernement belge rejettent l'ultimatum allemand sommant la Belgique de laisser l'armée allemande traverser son territoire. Le plan du stratège allemand Schlieffen repose sur la rapidité de son exécution. Il prévoit de traverser la Wallonie pour contourner l'armée française. Mais, l'armée belge arrête les forces allemandes. Le roi déclare devant les chambres des élus : « *Un pays qui se défend s'impose au respect de tous. Ce pays ne périt pas. Dieu sera avec nous dans cette cause juste. Vive la Belgique indépendante.* »

Les unités de pointe de l'offensive allemande pénètrent dans Louvain le **19 août** vers 14 heures. Les Allemands réquisitionnent les vivres et les militaires s'installent chez l'habitant. La «Kommandantur» est installée à l'Hôtel de ville. Immédiatement, les Allemands imposent d'y déposer les armes sous peine de fusiller les détenus. Des otages sont désignés et répondent sur leur vie de l'attitude de leurs concitoyens.

La situation se dégrade brutalement le

25 août. La contre-offensive, lancée par l'armée belge depuis Anvers et Malines, provoque une panique dans les unités allemandes de Louvain qui se mettent à tirer à la nuit tombante sur les unités germaniques en retraite. Un prêtre, témoin de la fusillade, affirme qu'à l'aube l'occupant a relevé les cadavres de 60 des siens. Immédiatement les Allemands exercent des représailles. Ils incendient la bibliothèque universitaire (elle sera de nouveau incendiée au cours de la seconde guerre mondiale) et les maisons. Ils tirent sur les habitants qui tentent de fuir. Les Louvanistes furent regroupés sur la place de la station. Les femmes et les enfants furent séparés des hommes. Les Allemands sélectionnèrent au hasard les vingt hommes qui allaient être immédiatement fusillés. Les enfants et les femmes restèrent sur la place sans manger pendant plus de vingt-quatre heures.

Le **26 août**, un prêtre, qui a écrit « *Omar a détruit Alexandrie, les Huns ont détruit Louvain* », fut fusillé séance tenante.

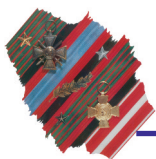
Le **27 août** à 8 h, les Allemands ordonnent à tous les habitants de Louvain de quitter la ville, prétextant que la cité devait être bombardée. L'évacuation des habitants permit aux militaires allemands, sous les ordres de leurs officiers, de piller les maisons. Le

pillage et l'incendie ne cessèrent que le 2 septembre.

Le cardinal Mercier décrit les atrocités allemandes : « *A Louvain, le tiers de l'étendue bâtie de la cité est détruite et 1.074 immeubles ont disparu. Dans cette chère cité louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs : la superbe collégiale de Saint-Pierre qui ne recouvrera plus son ancienne splendeur ; l'antique collège Saint-Yves ; l'Ecole des Beaux-Arts de la ville ; l'Ecole commerciale et consulaire de l'université ; les halles séculaires ; notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives, la galerie de ses gloires au spectacle desquelles maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail. Toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti.* »

Les Allemands justifient leurs atrocités par l'intervention de francs-tireurs belges. Les officiers allemands sont convaincus qu'ils firent feu, en accord avec le haut commandement allié, sur leurs unités au début de la guerre pour créer un front à l'arrière. Cette « *fausse croyance* » fait référence à l'utilisation de francs-tireurs par la France au cours de la guerre franco-





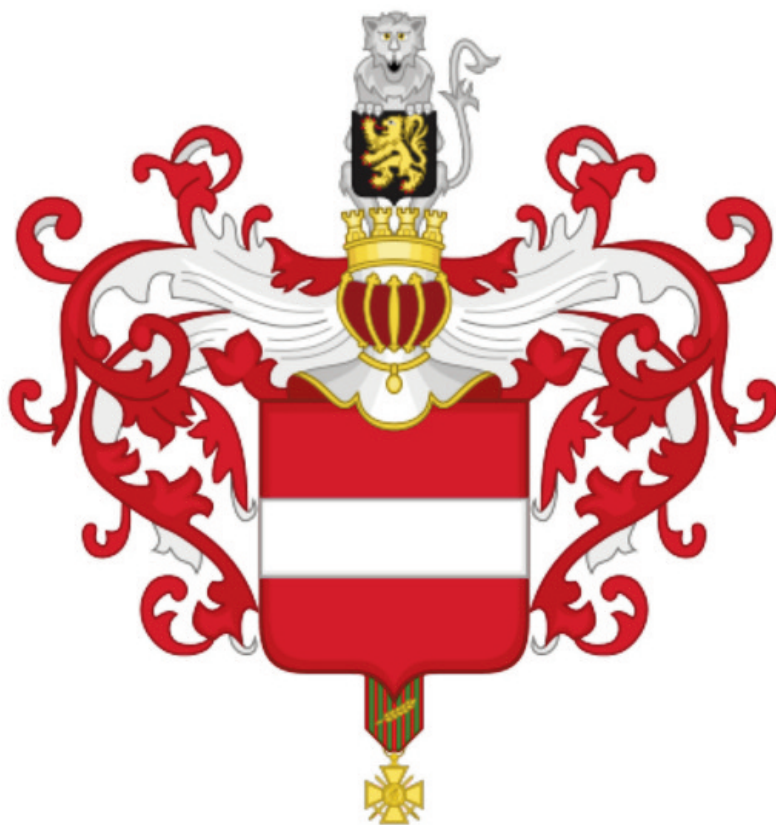
LOUVAIN (Belgique)

prussienne de 1870. Ces massacres discréditeront l'Allemagne sur le plan international. Aux Etats-Unis, la campagne de recrutement se fera sous le slogan : « *Remember Belgium* ». Le souvenir de ces massacres et de ces atrocités sera à l'origine de l'exode de 1940 qui mettra sur les routes des millions de Belges, de Luxembourgeois

et de Français fuyant devant les troupes d'invasion allemande. Ces dernières, par rapport à celles de 1914, eurent, au début de la guerre, plus de retenue.

Entre le 5 et le 26 août 1914, les Allemands exécutèrent, dans plus de 100 communes, plus de 5.000 civils, dont 674 à Neffe, et détruisirent 15.000 maisons. A Louvain, 248 civils furent exécutés au cours de la journée du 25 août. Les exactions commises en Belgique représentent 70 % de celles du début de la guerre. Le reste fut réalisé dans les 10 départements français occupés.

La résistance de l'armée belge, en



fixant plus de 150.000 militaires allemands et une puissante artillerie, est un des facteurs qui permit au général Joffre de lancer sa contre-offensive et ainsi de remporter de manière éclatante la bataille de la Marne.

La politique allemande dans la Belgique occupée est basée sur la *Flamenpolitik*. Le gouverneur allemand, Moritz von Bissing, néerlandise l'université de Gand et crée une commission pour réaliser la partition de la Belgique. Le décret du 21 mars 1917 sépare la Belgique en deux régions administratives : la Wallonie et la Flandre. Namur est la capitale de la Wallonie, Bruxelles est celle de la

Flandre. Une cérémonie de réconciliation eut lieu, en mai 2001, au cours de laquelle le ministre allemand de la Défense demanda pardon au nom de l'Allemagne.

Par arrêté en date du 11 avril 1924, le ministre de la Guerre et des Pensions cite à l'ordre de l'armée la ville de Louvain avec la citation suivante :

« Cité martyre qui, du 25 août au 2 septembre a subi, sans raisons d'ordre militaires, toutes les horreurs de l'incendie et de la destruction et a vu livrer aux flammes la célèbre bibliothèque de son université. Pendant cette tragique période de l'invasion allemande a supporté avec une force d'âme remarquable le pillage, le meurtre et les brutalités de toutes sortes, payant par ses souffrances un douloureux tribut à la cause du droit. A mérité l'admiration et la reconnaissance des alliés par la dignité et le courage de sa population. »

Marc Beauvois,
section de la Haute-Garonne